

## 1. Renseignements sur l'entreprise ou l'organisme

Prénom de la personne-ressource      Nom de la personne-ressource      Titre du poste

Nom commercial de l'entreprise ou de l'organisme (nom sous lequel les activités sont exercées)

Dénomination sociale de l'entreprise ou de l'organisme (nom sous lequel l'inscription a été faite)

Le même que le nom commercial ou :

Courriel de l'entreprise ou de l'organisme

Téléphone

### Adresse postale de l'entreprise ou de l'organisme

Adresse

Ville

Municipalité

Province

Code Postal

## 2. Numéro d'entreprise (numéro de client auprès de l'Agence du revenu du Canada)

Le numéro d'entreprise (NE) est un numéro d'identification de 9 chiffres utilisé au Canada pour inscrire des comptes d'une entreprise auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC). Le numéro de compte de programme comporte trois parties : le NE, les deux lettres identifiant le programme et un numéro de référence à quatre chiffres.

<https://www.canada.ca/fr/services/impots/ressources-intention-des-petites-et-moyennes-entreprises/inscription-du-numero-entreprise.html>

|    |   |   |   |  |
|----|---|---|---|--|
| RC | 0 | 0 | 0 |  |
|----|---|---|---|--|

OU

Je n'ai/Nous n'avons pas de  
numéro auprès de l'ARC

## 3. Description des produits et services de l'entreprise ou de l'organisme (maximum de 50 mots)

#### 4. Titre du projet (maximum de 10 mots)

#### 5. Contributions en espèces et en nature que l'entreprise ou l'organisme fournit dans le projet

Contribution en espèces :

Contribution en nature :

#### 6. Description du rôle de l'entreprise ou de l'organisme dans le projet (maximum de 50 mots)

#### 7. J'atteste avoir une relation sans lien de dépendance avec l'entité principale.

##### Déclaration et attestation de consentement

Pour présenter une demande, le demandeur doit accepter d'être lié par les conditions du Partenariat canadien pour l'agriculture (« le Partenariat ») – aide financière à frais partagés

Le demandeur doit être admissible à l'aide financière à frais partagés du Partenariat à l'intention des secteurs. La personne qui signe le formulaire de demande doit être autorisée par le demandeur

à le faire en son nom et à le lier au contenu du formulaire. Cette personne est le « vous ». Vous devez attester ce qui suit dans le formulaire de demande :

- Vous avez lu et compris toutes les exigences de l'aide financière à frais partagés du Partenariat et vous acceptez d'être lié(e) par ces exigences.
- Tous les renseignements fournis dans le formulaire de demande sont, à votre connaissance, vrais et complets.
- Vous avez divulgué, dans la présente demande, toutes les sources de financement du projet proposé, autres que le demandeur, y compris les sources et les montants provenant du gouvernement fédéral, de gouvernements provinciaux et d'administrations municipales, et ces fonds ne dépassent pas et ne dépasseront pas 100 p. 100 du total des coûts du projet.
- En votre qualité de demandeur, vous n'avez actuellement aucune dette envers l'Ontario ou, s'il y a lieu, vous avez joint à ce formulaire une description de votre dette envers l'Ontario.

- Ni vous ni aucun dirigeant, administrateur ou employé du demandeur (le cas échéant) n'êtes ou n'avez été titulaires d'une charge publique ou fonctionnaires de la fonction publique fédérale, ou dans le cas contraire, vous êtes en conformité avec la Loi sur les conflits d'intérêts, le Code régissant les conflits d'intérêts des députés, le Code de valeurs et d'éthique du secteur public et la Politique sur les conflits d'intérêts et l'après- mandat, le cas échéant.
- Ni vous, ni aucun dirigeant, administrateur ou employé du demandeur (le cas échéant) n'êtes députés à la Chambre des communes ou sénateurs, ou dans le cas contraire, vous êtes tout de même autorisés par la Loi sur le Parlement du Canada à recevoir de l'aide financière du Canada dans le cadre du Partenariat.

Vous devez en outre déclarer dans le formulaire de demande que le demandeur :

- Conservera tous les dossiers relatifs à chaque paiement qui lui a été fait dans le cadre du Partenariat, y compris toutes les factures et preuves de paiement, pendant au moins sept (7) ans à compter de la date de réception du paiement par le demandeur;
- Consentira à ce que l'Ontario, l'administrateur du programme de l'Ontario (le cas échéant) ou le Canada publie des renseignements sur les activités ou projets financés, y compris le montant de l'aide financière approuvée pour le demandeur ou qu'il a reçue dans le cadre du Partenariat, la nature et les résultats des activités ou projets financés, ainsi que le nom du demandeur.

Vous devez également reconnaître et accepter ce qui suit:

- Le Partenariat est un programme discrétionnaire sans transfert de droit qui ne garantit aucunement que le demandeur recevra une aide financière par suite de la présentation d'une demande. Les paiements sont assujettis à la réception par l'Ontario de tous les crédits nécessaires de l'Assemblée législative de l'Ontario, à la réception par l'Ontario de toutes les sommes nécessaires du Canada, au respect des critères d'admissibilité et des critères relatifs aux dépenses admissibles par le demandeur et le projet (y compris toutes les activités) du demandeur, ainsi qu'à la conformité du demandeur à toutes les conditions du Partenariat.
- S'il est déterminé que le demandeur a reçu un paiement qu'il n'était pas en droit de recevoir, en raison d'une erreur administrative ou pour une autre raison, il remboursera ce paiement qu'il n'était pas en droit de recevoir ainsi que toute aide financière excédentaire.
- Tout paiement qui a été versé au demandeur pourra être recouvré ou déduit de la dette préexistante que le demandeur a envers la Couronne du chef de l'Ontario ou du Canada.
- L'Ontario, l'administrateur du programme de l'Ontario (le cas échéant) ou le Canada ainsi que leurs ministres, administrateurs, dirigeants, mandataires, employés ou représentants respectifs (le cas échéant) ne seront pas tenus responsables des pertes ou dommages subis, quels qu'ils soient ou quelles qu'en soient les circonstances, notamment les pertes ou dommages découlant de tout avis, de toute opinion, de toute représentation, de toute garantie ou de toute communication d'information dans le cadre du Partenariat
- Les renseignements fournis pour le Partenariat pourraient être divulgués par l'Ontario ou l'administrateur du programme de l'Ontario (le cas échéant) au nom de l'Ontario pour vérifier la conformité avec d'autres initiatives d'aide financière provinciales et fédérales gérées par l'Ontario ou par l'administrateur d'un autre programme au nom de l'Ontario ou par l'Ontario afin de confirmer les renseignements fournis, de vérifier l'admissibilité et de s'assurer qu'il n'y a pas de double financement.
- Les renseignements fournis pour le Partenariat pourraient, à l'exception du numéro d'assurance sociale des bénéficiaires d'une aide financière qui sont des entreprises individuelles ou des entités non constituées en personne morale, être divulgués en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (Ontario), de la Loi sur l'accès à l'information (Canada) ou de la Loi sur la protection des renseignements personnels (Canada).

Vous devez consentir à ce qui suit au nom du demandeur :

- Fournir des renseignements exacts et complets en temps opportun, y compris des documents justificatifs, à l'Ontario ou à l'administrateur du programme de l'Ontario (le cas échéant), et aviser immédiatement l'Ontario ou l'administrateur du programme de l'Ontario (le cas échéant) dans l'éventualité où ces renseignements auraient été modifiés;
- Fournir au Canada, à l'Ontario ou à un administrateur de programme au nom de l'Ontario (le cas échéant), de même qu'à leurs représentants autorisés, tout renseignement ou l'accès à une personne, à un lieu ou à une chose dans les dix (10) jours ouvrables de toute demande, inspection sur place ou vérification;
- Obtempérer en cas d'inspections sur place ou de vérifications par l'Ontario ou par l'administrateur du programme de l'Ontario (le cas échéant), après avoir reçu un préavis et pendant les heures de bureau, pour vérifier l'admissibilité et pour évaluer la conformité avec les exigences du Partenariat;
- Obtempérer en cas d'examen par l'Ontario de renseignements relatifs à d'autres initiatives et programmes offerts par ou pour l'Ontario auxquels le demandeur est inscrit ou à l'égard desquels il a présenté une demande;
- Consentir à l'utilisation du nom et des coordonnées du demandeur par l'Ontario, par l'administrateur du programme de l'Ontario (le cas échéant) ou par le Canada pour
- communiquer avec le demandeur afin d'évaluer l'efficacité et l'efficacité du Partenariat, ou à toute

En cas de conflit entre toute disposition des guides, des lignes directrices et de l'arrêté du ministre, l'arrêté du ministre l'emportera sur les dispositions incompatibles.

Sous réserve d'erreurs et d'omissions

AVIS DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – L'Ontario peut recueillir le numéro d'assurance sociale (NAS) d'un bénéficiaire d'aide financière du Partenariat si ce dernier est une entreprise individuelle ou une entité non constituée en personne morale pour remplir ses obligations en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et aux fins de vérifications et de la collecte de paiements en trop, et ce, conformément à l'arrêté du ministre 005/2018, avec ses modifications successives. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant la collecte de tels renseignements, veuillez communiquer avec : Services administratifs, Direction des programmes pour les collectivités rurales, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, 1 Stone Road West, Guelph (Ontario) N1G 4Y2 (no de téléphone : 226 979-7884). SOUMETTRE CE FORMULAIRE, J'ACCEPTE D'ÊTRE LIÉ(E) PAR LES CONDITIONS DU PARTENARIAT CANADIEN SUR L'AGRICULTURE, TELLES QU'ELLES SONT DÉFINIES DANS LE GUIDE DU PROGRAMME ACCOMPAGNANT CE FORMULAIRE, ET ÊTRE AUTORISÉ(E) À SIGNER POUR LE COMPTE DU DEMANDEUR ET À LE LIER AUX CONDITIONS CI-DESSUS

Nom (en lettres moulées)

Titre

Courriel

Date (AAAA/MM/JJ)

Veuillez envoyer votre formulaire – par courriel à : [agpartnership@ontario.ca](mailto:agpartnership@ontario.ca)

Envoyer uniquement des fichiers de moins de 10 Mo  
Envoyer uniquement des fichiers sans liens actifs

